

LA PARULINE À AILES DORÉES

Vermivora chrysoptera



Caractéristiques physiques



La paruline à ailes dorées est un oiseau dont le mâle et la femelle possèdent un plumage gris en grande partie; ils portent toutefois une calotte jaune et une tache de la même couleur sur leurs ailes. Les mâles se distinguent par une gorge et une bande oculaire plus foncée que celles de la femelle. Cet oiseau s'hybride avec la paruline à ailes bleues, ce qui peut rendre difficile la différenciation entre les deux espèces.

Alimentation



L'alimentation de la paruline à ailes dorées se compose principalement d'insectes se trouvant au sol, comme les araignées et certaines espèces de papillons, et de leurs larves.



Habitat



Son habitat est composé d'une variété de milieux semi-ouverts, couvert de plantes herbacées et d'arbustes, parsemé d'arbres se situant à la lisière d'un boisé. La paruline à ailes dorées aime d'ailleurs nicher au sol ou près du sol, dans un petit arbuste par exemple.

Périodes de vulnérabilité



- La période de nidification s'étend de la mi-mai jusqu'au début août;
- L'espèce est présente au Québec de mai à la fin septembre.



LA PARULINE À AILES DORÉES

Vermivora chrysoptera

Pressions



- La disparition des milieux arbustifs causée par le reboisement et l'intensification des activités agricoles et de l'urbanisation crée une perte d'habitat importante;
- Les risques d'ingestion de proies contaminées par des pesticides augmentent la mortalité de cette paruline;
- L'hybridation et la compétition avec la paruline à ailes bleues diminuent les populations de parulines à ailes dorées.



Pratiques durables

- Créer ou maintenir des milieux de succession : milieux arbustifs, milieux herbacés et arbres qui pourront potentiellement être habitables par la paruline à ailes dorées;
- Réduire le broutage de la strate herbacée par le bétail ou les cerfs de Virginie afin de protéger les oisillons puisque l'espèce niche au sol;
- Contrôler, dans la mesure du possible, les espèces envahissantes comme le nerprun et le phragmite, dans le but de préserver la strate herbacée essentielle à la nidification de l'espèce;
- Pour les interventions agricoles ou forestières, éviter les aménagements durant la période de nidification.

- En date de 2023, espèce **menacée** inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*
- Programme de rétablissement : https://wildlife-species.canada.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files/plans/Rs-GoldenWingedWarbler-v00-2016Aug05-Fra.pdf

Sources

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). (2006). *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la paruline à ailes dorées (Vermivora chrysoptera) au Canada*. <https://publications.gc.ca/collections/Collection/CW69-14-480-2006F.pdf>

eBird. Paruline à ailes dorées.

https://ebird.org/species/gowwar?siteLanguage=fr_CA#:~:text=Cette%20magnifique%20paruline%20conna%C3%A9t%20un,le%20m%C3%A2le%20en%20plus%20d%C3%A9lav%C3%A9.

QuébecOiseaux. (s. d.). Paruline à ailes dorées. <https://www.quebecoiseaux.org/fr/paruline-ailes-dorees>

Révisé par les experts : Benoit Jobin, Patricia Désilets